Communiqué de presse

Analyse détaillée de la politique climatique des cantons : Sur le papier les cantons agissent, mais les effets concrets se font attendre

Berne, le 7 octobre 2026 – Le projet OK Climat de l'Alliance Climatique Suisse a analysé en détail la politique climatique de sept cantons, représentant la moitié de la population suisse. Si certaines bases sont posées, l'évaluation met en lumière le besoin d'action renforcée dans les domaines de la consommation et des finances. Elle révèle aussi, pour certains cantons, un décalage entre l'évolution des conditions cadres et leur impact réel sur le terrain. Face à ce constat, OK Climat souligne l'urgence d'accélérer la mise en œuvre et de débloquer les moyens nécessaires pour une action climatique enfin efficace.

Alors que la politique climatique au niveau fédéral n'avance qu'à petits pas, les cantons disposent de nombreux leviers pour atteindre l'objectif zéro net d'ici 2035. Cet objectif est la condition pour respecter la limite de 1,5°C fixée par l'Accord de Paris.

Rendu possible notamment par le Fonds pionnier Migros, OK Climat a évalué les conditions cadres de sept cantons en matière de politique climatique, couvrant huit domaines : gouvernance, mobilité, énergie, bâtiments, écosystèmes, consommation, économie et finances.

De bons exemples, mais encore beaucoup à faire

Parmi les initiatives marquantes en Romandie, le canton de Genève a débloqué un crédit d'investissement d'un milliard de francs pour la transition écologique de ses bâtiments publics. Le canton de Vaud vient de publier sa stratégie de restauration collective durable, couvrant les restaurants étatiques (écoles, prisons, hôpitaux, administration) et offrant un soutien aux communes.

En Suisse alémanique, le canton de Bâle-Ville se distingue avec BaselCircular, un partenariat public-privé dédié au financement et à la mise en réseau de l'économie circulaire, ainsi que par sa propre stratégie climatique pour l'administration. Le canton de Lucerne fait figure d'exemplarité grâce à une note

« très bonne » pour le suivi transparent de sa stratégie, assurant une information claire de la population.

Globalement, la gouvernance constitue le domaine où les conditions cadres sont les mieux notées. Cela témoigne du fait que les cantons évalués ont élaboré des plans climat et ont développé un cadre pour la politique climatique, notamment par l'adoption de nouvelles lois.

À l'inverse, la situation actuelle de la consommation est très mauvaise dans tous les cantons analysés, et les conditions cadres y restent insuffisantes pour la plupart d'entre eux. Ce constat est d'autant plus préoccupant que 75 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) suisse ont été générées à l'étranger en 2023, principalement via la production de biens et services importés. Si les objectifs de réduction de la Confédération et des cantons ne ciblent que les émissions directes sur le territoire, la lutte contre les émissions indirectes (ou « grises », liées à la consommation) demeure essentielle pour avoir un impact réel sur le climat.

Enfin, la finance figure également parmi les domaines les moins biens évalués. Pourtant, les investissements dans les énergies fossiles, notamment ceux des caisses de pension, exercent une influence majeure sur l'empreinte GES de la place financière suisse.

En résumé, plusieurs cantons montrent un décalage entre des conditions cadres parfois satisfaisantes et bonnes, et une réalité concrète qui reste insuffisante : « Pour une action climatique efficace et durable, les cantons doivent non seulement fixer des conditions cadres ambitieuses visant le zéro net et la justice climatique, mais aussi concrétiser ces engagements par la mise en œuvre de mesures concrètes et l'allocation de moyens conséquents », déclare Ella-Mona Chevalley, responsable des évaluations en Romandie.

Une base pour l'engagement local

Plus de 50 nouveaux indicateurs, récoltés par l'équipe de recherche d'OK Climat, viennent compléter ceux déjà publiés sur la plateforme. Les services compétents des administrations cantonales ont pu donner un retour d'informations afin de les compléter et des groupes de la société civile locale ont été consultés.

Ces évaluations visent à renforcer la transparence sur les mesures cantonales et à soutenir les acteur·trice·s de la société civil au niveau local dans leur mobilisation pour le climat. Les données collectées permettent d'identifier précisément les domaines où le canton doit agir et d'étayer les revendications pour des mesures plus ambitieuses. OK Climat accompagne les individus et les groupes dans cet engagement.

Plus d’informations sur les nouvelles données cantonales sont disponibles dans les annexes ci-après ainsi que sur la plateforme OK Climat.

Annexes

1. Définitions

Conditions cadres : Les conditions cadres montrent dans quelle mesure les cantons utilisent les leviers politiques à leur disposition.

Situation actuelle : La situation actuelle indique l'écart des cantons par rapport à l'objectif zéro net. La vision de OK Climat sert de point de référence pour cette évaluation.

2. Résumé par canton

Bâle-Ville

Le canton de Bâle-Ville obtient la note globale « suffisante » pour les conditions cadres et la situation actuelle. Le canton de Bâle-Ville a reçu une note « suffisante » pour les conditions cadres dans la majorité des domaines et une note « bonne » dans trois domaines thématiques : la gouvernance, énergie et économie. Dans le domaine des écosystèmes, noté « suffisant », le canton de Bâle-Ville constitue toutefois un cas particulier. Ce domaine couvre en grande partie l'agriculture, or le canton de Bâle-Ville est très marqué par son caractère urbain. Certains indicateurs ont donc été omis. Le canton présente un besoin de rattrapage particulièrement important dans le domaine de la consommation, où la « situation actuelle » est « très mauvaise ». En revanche, il convient de souligner que le canton de Bâle-Ville dispose d'une stratégie climatique spécifique pour son administration, incluant ses propres mesures et un bilan CO_2. Le canton accomplit également des pas importants dans la promotion de l'économie circulaire. Dans le cadre d'un partenariat public-privé, le projet BaselCircular soutient les entreprises dans leur transition vers des modèles d'affaires circulaires.

Vers l'évaluation détaillée du canton de Bâle-Ville

Fribourg

Le canton de Fribourg obtient une note globale des conditions cadres « suffisante » et une situation actuelle jugée « insuffisante ». Grâce notamment à une loi climat en vigueur fixant des objectifs et des trajectoires de réduction, le canton obtient une note « bonne » en matière de gouvernance. La situation actuelle des bâtiments est particulièrement bonne, soutenue par des conditions

cadres « suffisantes ». Le domaine de la mobilité est celui qui présente le plus de lacunes, avec des conditions cadres évaluées comme « insuffisantes » et une situation actuelle « très mauvaise ». Cela signifie que l'impact climatique de la mobilité est élevé et que les conditions cadres actuelles ne permettent pas encore une transition vers une mobilité durable (réduction du trafic individuel motorisé, développement des transports publics, etc.). Les conditions cadres du domaine de la consommation et des loisirs sont également « insuffisantes » et la situation actuelle « très mauvaise ». Enfin, le domaine des écosystèmes et systèmes alimentaires obtient une note « mauvaise », principalement en raison de la forte présence de l'élevage. Bien que les conditions cadres dans ce secteur soient jugées « suffisantes », un effort renforcé est nécessaire pour orienter les pratiques vers une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Vers l'évaluation détaillée du canton de Fribourg

Genève

Genève obtient une note globale « bonne » pour les conditions cadres et la situation actuelle du canton est « suffisante ». La gouvernance est noté comme bon, et ce, malgré un projet de loi sur le climat qui n'est toujours pas adopté par le Grand Conseil. Le domaine de la mobilité présente également de bons résultats. Cependant, le deuxième plan climat cantonal fixe des objectifs moins ambitieux en matière de réduction du trafic individuel motorisé (TIM) que le premier plan : il vise la réduction du TIM non professionnel d'ici 2030, contre une cible de -40 % du TIM total d'ici 2030 et de -80 % d'ici 2050 dans le plan précédent.

Dans les secteurs du bâtiment et de l'énergie, on observe un écart significatif entre les conditions cadres et la situation actuelle. En effet, les conditions cadres sont évaluées comme « bonnes », notamment grâce à des mesures phares telles que le crédit d'investissement d'un milliard de CHF destiné à la transition écologique des bâtiments de l'État. Pourtant, la situation actuelle des bâtiments est évaluée comme « très mauvaise » et celle de l'énergie comme « insuffisante », le potentiel photovoltaïque est notamment peu utilisé. Cela révèle un décalage entre les mesures mises en place et leurs impacts concrets sur le terrain, qu'il faudra continuer d'observer à l'avenir. Le canton se distingue également par une bonne note des conditions cadres pour le domaine « Ecosystèmes ». Enfin, le domaine de la consommation et des loisirs montre aussi un écart entre les

conditions cadres et la situation actuelle ; c'est le domaine où le plus d'améliorations sont nécessaires, en particulier pour les déplacements aériens des Genevois·es.

Vers l'évaluation détaillée du canton de Genève

Lucerne

Le canton de Lucerne obtient la note globale « suffisante » pour les conditions cadres et une note « insuffisante » pour la situation actuelle. Les actions de Lucerne dans le domaine des « Bâtiments » sont évaluées comme « insuffisantes », tandis que la situation actuelle a une note « très bonne ». En revanche, pour le domaine « écosystèmes et système alimentaire », le canton obtient une note globale « insuffisante » pour les conditions cadres et la note de la situation actuelle est également « mauvaise ». Le nombre d'animaux d'élevage ne diminue pas et la consommation de produits d'origine animale est nettement trop élevée. De plus, des mesures appropriées dans la restauration collective publique pourraient, du moins dans le champ d'influence directe du canton, créer des incitations pour réduire la consommation de produits d'origine animale. Le canton se montre plutôt bien dans le domaine de l'économie. Il convient de mentionner les exigences applicables aux entreprises étatiques ou les subventions aux entreprises. Il existe également de bons exemples dans d'autres domaines. Par exemple, le canton dispose d'un système de suivi exemplaire. Un rapport annuel succinct est publié et un à trois indicateurs de mise en œuvre sont définis par mesure. L'état d'avancement des mesures est consultable publiquement via le tableau de bord climatique.

Vers l'évaluation détaillée du canton de Lucerne

Saint-Gall

Le canton de Saint-Gall obtient la note « insuffisante » pour les conditions cadres et la situation actuelle. Il a une note globale « mauvaise » ou « très mauvaise » pour les conditions cadres dans les domaines des écosystèmes et le système alimentaire, la consommation et des finances. Un aspect marquant est que Saint-Gall obtient de moins bons résultats que tous les autres cantons dans le classement des caisses de pension. En revanche, on trouve des exemples positifs dans la politique climatique du canton concernant la sensibilisation à un

comportement respectueux du climat en général, la mobilité, ainsi que les objectifs fixés pour le secteur du bâtiment.

Vers l’évaluation détaillée du canton de Saint-Gall

Vaud

Le canton de Vaud obtient une note globale « suffisante » pour les conditions cadres et « insuffisante » pour la situation actuelle. Grâce notamment à un projet de loi-cadre sur la durabilité et le climat en cours d'élaboration, le canton est évalué comme « bon » en matière de gouvernance. La nouvelle loi sur l’énergie, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2027, influence également les conditions cadres des secteurs de l’énergie et du bâtiment. Les conditions cadres des domaines de la mobilité, du bâtiment, de l'énergie et de la consommation sont « suffisantes », mais tous présentent une situation actuelle insuffisante, voire mauvaise dans le cas de la consommation. Le canton obtient de bons résultats concernant les conditions cadres du domaine des écosystèmes et celui de l'économie, notamment grâce à son nouveau plan pour une restauration collective publique durable et à l'introduction d'un nouvel article sur l'économie circulaire dans la constitution vaudoise. Pourtant, la situation actuelle dans le domaine des écosystèmes et système alimentaire reste insuffisante, démontrant un besoin d'action renforcé.

Vers l’évaluation détaillée du canton de Vaud

Zurich

Le canton de Zurich obtient la note globale « suffisante » pour les conditions cadres et la situation actuelle. À l'exception du secteur de la consommation (« insuffisante »), tous les secteurs ont obtenu la note « suffisante » pour les conditions cadres. Un besoin de rattrapage particulier existe dans le secteur de la consommation, où la situation actuelle est jugée « très mauvaise » et les conditions cadres « insuffisantes ». En revanche, il convient de souligner positivement que le canton octroie des subventions pour des mesures d'économie d'électricité et impose des prescriptions dans le secteur du bâtiment (notamment pour les chauffages électriques et les chauffages renouvelables).

Vers l’évaluation détaillée du canton de Zurich

Contacts média :

Ella-Mona Chevalley
Evaluation et mobilisation en Suisse romande
ella-mona.chevalley@alliance-climatique.ch
079 396 91 16

Manuela Liem
Evaluation en Suisse alémanique
manuela.liem@alliance-climatique.ch
076 238 95 21